



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL
Séance régulière du 7 novembre 2016**

En présence de : M. François Drainville, maire

Des conseillers : M. Léopold Goulet, conseiller no 2
M. Yvon Poirier, conseiller no 3
M. André Rondeau, conseiller no 4
Mme Nancy Majeau, conseillère no 5
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

En l'absence de : M. Michel Cousineau, conseiller no 1

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

- Le maire ouvre la séance à 19 :30 heures par une courte réflexion.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal des séances du 3 octobre 2016

4. Administration

4.1 Rapport du maire

4.2 Adoption des dépenses d'octobre 2016

4.3 Factures à payer novembre

4.4 Propriétés endettées

4.5 Formation zonage agricole UPA

4.6 MAMOT, rôle 2017

4.7 Subvention PAARRM

4.8 Signature entente fédérale

4.9 Demande Place aux jeunes d'Autray

4.10 Demande appui, Ste-Anne-de-Sorel

**4.11 Bélanger Sauvé, renouvellement ententes 2017 :
Cour municipale et dossier général**

4.12 Correspondance

a) Opération Nez Rouge 2016

b) Ministre de la culture, patrimoine (Info)

c) Appui, UPA, versus crédit de taxes foncières

d) Gala Excellence 2017, P de L

5. Sécurité publique

5.1 Panneau routier sauvetage hors route

5.2 Déglaçage rue : pompier, nouvelles normes sécurité incendie

6. Transport/Voirie

7. Urbanisme

7.1 Rapport mensuel urbanisme d'octobre 2016

8. Loisirs et culture

8.1 Remboursement Loisir (90 jours)

8.2 Camp de jour pour personne handicapée

8.3 Représentant réseau Biblio

8.4 Remboursement CPA Berthierville

9. Sujets divers

9.1 Préparation plan rénovation

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée

184-2016 Il est proposé par M. Yvon Poirier
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016

185-2016 Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par M. Léopold Goulet

Et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016.

4. Administration

4.1 Rapport du maire

Le rapport du maire est présenté et déposé en conseil.

4.2 Adoption des dépenses du mois d'octobre 2016

Considérant les factures à payer totalisant un montant de 70 116.69\$ avec les salaires ;

186-2016 Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par Mme Maryse Courchesne
En conséquence,

Il est donc résolu unanimement et adopté que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas adopte les dépenses du mois d'octobre 2016.

4.3 Factures à payer

Considérant la liste des factures à payer pour novembre 2016 s'élevant à 35 804.46\$;

187-2016 Il est proposé par Mme Nancy Majeau
Appuyé par M. André Rondeau

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise le paiement des factures présentées. Adopté

4.4 Propriétés endettées

Dépôt de document

4.5 Formation zonage agricole UPA

Considérant que l'UPA offre une formation le 23 novembre prochain à Joliette, au montant de 30\$, M. Yvon Poirier ira nous représenter.

4.6 MAMOT rôle 2017

Dépôt de la lettre du ministre sur l'évaluation du rôle 2017.

4.7 Subvention PAARRM

Considérant que la municipalité a demandé un montant dans le cadre de la subvention PAARRM;

Considérant que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang et les rues (énumérés dans la présente résolution) dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

188-2016

Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas approuve les dépenses au montant de 14 026.75\$ pour les travaux exécutés sur le rang Ile Dupas, la rue Joannie-Rochette, la rue des chalets, la rue de l'église et le chemin Hérard et ce pour un montant subventionné de 4 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adopté

4.8 Signature entente fédérale

Considérant que la municipalité a fait une demande de subvention de par le PIC 150 et a obtenu une réponse positive pour des travaux de rénovation du centre communautaire;

189-2016

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise La directrice générale à signer l'entente et en faire tout le suivi.

4.9 Demande Place aux jeunes d'Autray

Considérant que Place aux jeunes d'Autray demande un appui financier pour l'année 2017;

190-2016

Il est proposé par Mme Nancy Majeau
Appuyé par Mme Maryse Courchesne

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas autorise un appui de 60\$ pour 2017.

4.10 Demande appui, Ste-Anne-de-Sorel

Considérant que Ste-Anne de Sorel demande un appui face à la;

191-2016

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas appui Ste-Anne de Sorel dans sa

démarche auprès du MDDELCC de demande d'un assouplissement de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

4.11 Bélanger Sauvé, ententes 2017, renouvellement : Cour municipale et dossier général

Dossier cour municipale

Attendu que la municipalité a mandaté le cabinet Bélanger Sauvé pour les services de procureurs devant la Cour municipale de la MRC de D'Autray pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;

Attendu que le cabinet Bélanger Sauvé offre de renouveler le mandat pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017;

Attendu que la municipalité considère avantageuse la dite offre de service et est satisfaite des services rendus;

En conséquence,

Il est proposé par M. Léopold Goulet

Appuyé par M. Yvon Poirier

192-2016

Et résolu unanimement que la municipalité mandate le cabinet Bélanger Sauvé de Joliette pour la représenter devant la Cour municipale de la MRC de D'Autray selon les termes de l'offre de service pour la période de 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, laquelle comprend les éléments suivants :

- Toutes communications téléphoniques avec les élus et officiers de la Municipalité relativement aux plaintes pénales, à l'émission des constats d'infraction et à leur gestion devant la Cour municipale et la MRC, incluant les contacts téléphoniques avec la greffière et les autres officiers de la Cour municipale;
- La réception et la vérification des projets d'avis d'infraction de constats d'infraction et de rapports d'inspection , relatifs au traitement d'une plainte pénale devant la Cour municipale de la MRC;
- Toutes les vacations devant la Cour municipale, quel qu'en soit le nombre en cours d'année;
- Toutes les démarches relatives à l'assignation des témoins lorsque cela s'avérera nécessaire;
- Les entrevues avec les témoins et les officiers de la Municipalité préalablement à la présentation d'une preuve en Cour municipale;
- Toute rencontre avec les élus, à la demande de ceux-ci, relativement à la gestion des dossiers de plaintes pénales de la Municipalité auprès de la Cour municipale de la MRC;
- Le tout pour un montant global et forfaitaire de 500\$ plus taxes et déboursés pour la période susmentionnée.

Adoptée

Dossier général

Attendu que la municipalité souhaite maintenir l'entente de services forfaitaires qui existe présentement Avec le cabinet Bélanger Sauv  de Joliette;

Attendu que dans cette perspective le procureur de la municipalit , nous a fait parvenir une proposition, dat e du 31 octobre 2016, valide pour toute l'ann e 2017;

Attendu que cette proposition fait  tat des services juridiques suivants, mis   la disposition de la municipalit  moyennant une charge forfaitaire :

- Les communications t l phoniques avec la municipalit , qu'il s'agisse du maire ou du directeur g n ral et des inspecteurs et ce, dans quelque dossier que ce soit impliquant la municipalit , qu'il s'agisse de dossiers g n raux ou de dossiers sp cifiques;
- Toute opinion verbale fournie par l'un des avocats du cabinet, dans les domaines courants qui n'impliquent pas l'analyse de documents ou de dispositions  gales ou jurisprudentielles particuli res;
- La pr paration du rapport annuel aupr s de vos v rificateurs, en conformit  avec les dispositions du Code municipal et la pratique  tablie entre l'Ordre des comptables agr es et le Barreau du Qu bec;
- Le support l gal requis par le personnel de la municipalit  en p riode  lectorale incluant l'acc s   un avocat du bureau   l'occasion de la journ e de vote par anticipation et lors de la tenue du scrutin;
- Tout autre service mineur dans le domaine juridique suivant la pratique habituelle qui existe dans le cadre d'une entente de ce type (forfaitaire), tel que r f rence   des documents ou informations relatives   des points sur lesquels nous croyons qu'il y a int r t   attirer l'attention de la municipalit , incluant la transmission de certains textes, lorsqu'ils sont disponibles.

Attendu qu'il appert que cette proposition est avantageuse pour la municipalit ;

Attendu que la directrice g n rale atteste que les cr dits n cessaires sont disponibles   m me le fond g n ral de la municipalit .

Par ces motifs,

193-2016

Il est propos  par M. L opold Goulet
Appuy  par M. Yvon Poirier

Et r solu unanimement

1. Que le pr ambule de la pr sente r solution en fasse partie int grante pour valoir   toutes fins que de droit;
2. Que la municipalit  retienne la proposition de services du cabinet B langer Sauv  de Joliette relativement   l'entente de type forfaitaire mensuel, telle que d crite

ans l'offre du 31 octobre 2016 pour un montant de 200\$ par mois et ce, pour l'année 2017.

4.12 Correspondance

a) Opération Nez Rouge 2016

194-2016

Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas commandite cet organisme à raison de 50\$ pour sa saison temps des Fêtes 2016.

b) Ministre de la culture, patrimoine (Info)

Dépôt d'une lettre du ministre

c) Appui, UPA, crédit de taxes foncières agricoles

Considérant l'annonce du gouvernement du Québec de procéder à une réforme du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) dont la mise en application est prévue au 1^{er} janvier 2017;

Considérant les modifications proposées à la réforme du programme :

1. Transfert de l'administration et du budget PCTFA du MAPAQ vers le ministère du Revenu,
2. Unification des différents taux de crédit en un taux unique de 78% révisable à partir de 2019 afin de limiter la croissance des coûts du programme à 5% par année,
3. Abolition du crédit de 70% sur le montant des taxes scolaires,
4. Retrait de certains critères d'admissibilité au programme;

Considérant que la réforme proposée entraînera des coûts supplémentaires de l'ordre de 30 à 40 % pour plus de 80% des exploitations agricoles du Québec alors que le gouvernement affirme que les modifications du programme seront à coût nul;

Considérant qu'aucune consultation avec les organismes concernés sur la refonte du programme n'a eu lieu malgré que depuis maintes années l'UPA réclame la mise en place d'une table de travail impliquant les autorités municipales pour traiter des enjeux liés à la fiscalité foncière;

Considérant que les modifications du PCTFA occasionneront une diminution de la compétitivité du secteur agricole québécois;

En conséquence,

195-2016

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu à l'unanimité que le conseil de La Visitation-de-L'Île-Dupas demande :

Au ministère du Revenu et au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec :

- De suspendre les modifications administratives annoncées pour le 1^{er} janvier 2017 et de maintenir le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) dans sa forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été mise en place en collaboration avec l'UPA et la Fédération québécoise des municipalités.
- Adopté

d) Gala Excellence 2017, P de L

196-2016

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Ile-Dupas commande le Gala Excellence 2017 de P de L, à raison de 50\$.

5. Sécurité publique

5.1 Panneau routier sauvetage hors route Point d'information

5.2 Déglacement rue : nouvelles normes sécurité incendie

Considérant que le service incendie doit inclure de nouvelles normes de sécurité suite aux recommandations gouvernementales en lien avec les maladies professionnelles chez les pompiers;

197-2016

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité prenne entente avec EBI afin de s'assurer de pouvoir rejoindre quelqu'un en tout temps en hiver afin qu'au besoin nous puissions assurer le déglacement et grattage de rue en cas d'incendie.

6. Transport/Voirie

7. Urbanisme

7.1 Rapport mensuel urbanisme d'octobre 2016

Dépôt de document

8. Loisirs et culture

8.1 Remboursement Loisir (90 jours)

Considérant que le conseil désire modifier la résolution 067-2014 en changeant la période valable pour une demande de remboursement d'inscription de leur enfant à une activité de loisir à Berthierville;

198-2016

Il est proposé par M. Léopold Goulet
Appuyé par M. Yvon Poirier

Il est donc résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité modifie la résolution 067-2014 en remplaçant, dans le premier

alinéa: 90 jours par : un an. Prendre note que cette modification ne sera pas rétroactive à l'année 2016.

8.2 Camp de jour pour personne handicapée

Mme Toupin nous représentera sur ce comité.

8.3 Représentant réseau Biblio

Mme Maryse Courchesne et M. Yvon Poirier désirent continuer leur mandat.

8.4 Remboursement CPA Berthierville

Considérant que le CPA Berthierville nous a transmis sa facture pour la saison 2016-2017, au montant de 2 250\$;

199-2016

Il est proposé par Mme Maryse Courchesne
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas paye les frais pour l'inscription de 4 enfants de la municipalité au patin artistique.

9. Sujets divers

9.1 Préparation plan rénovation

Considérant que la municipalité s'apprête à rénover le centre communautaire;

Considérant que des plans seraient tout indiqués;

200-2016

Il est proposé par M. André Rondeau
Appuyé par Mme Nancy Majeau

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l 'Ile-Dupas désire contacter M. Éric Leclerc, technologue architecte afin d'obtenir des plans pour les rénovations.

10. Période de questions

Compteur d'eau ferme

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

201-2016

Il est proposé par M. André Rondeau
Secondé par Mme Nancy Majeau

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée 20 :14 heures.

M. François Drainville,
Maire

Mme Sylvie Toupin,
secrétaire d'assemblée